

Communication de Robert Chalavet

Monsieur,

Pour ne rien cacher à nos consœurs et à nos confrères, j'avoue que la perspective de reproduire aujourd'hui quasiment à l'identique les éléments de biographie destinés à introduire vos communications antérieures ne me souriait guère. La faute d'ailleurs, si je puis dire, à votre assiduité, à votre participation très active aux travaux de l'Académie qui s'est traduite, depuis 2008, date de votre élection comme membre non résidant au fauteuil d'E Le Roy Ladurie, par des communications régulières. Je vous ai donc demandé si vous aviez quelque élément biographique inédit à me confier.

De la réponse que vous avez pris la peine de me faire, je déduis que vous avez toujours éprouvé une double vocation, et d'abord une vocation de juriste qui a trouvé la possibilité de se réaliser pleinement : votre carrière professionnelle en témoigne, et même si je ne vais pas détailler celle-ci, je suis loin d'en minimiser l'importance car la profession représente toujours une part non négligeable de la vie de chacun d'entre nous. Je préfère aujourd'hui cependant mettre l'accent sur votre seconde vocation qui a trouvé à se satisfaire grâce à l'Académie car c'est là que vous avez pu lui donner consistance en donnant cours à votre goût, voire à votre passion pour l'histoire, une passion non pas véritablement contrariée – le terme serait je crois excessif – mais qui n'avait pu jusqu'alors être véritablement satisfaite : l'étude du droit romain effectuée au cours de votre formation universitaire n'avait pas suffi en effet à lui servir d'exutoire. Une passion que vous imputez vous même à vos origines nîmoises : comment en effet, lorsque l'on est nîmois, ignorer la présence du passé ? Si vous avez commencé par conséquent par vous intéresser à l'histoire romaine –le déterminisme nîmois a là joué à plein – c'est cependant un passé récent, un passé qui pour la plus ancienne génération de nîmois est un passé quasiment présent que vous vous êtes employé à faire revivre à travers vos communications, un passé local également : qu'il s'agisse de l'incendie du théâtre de Nîmes, de l'évocation de Régine Crespin, du récit du bombardement de Nîmes ou encore du petit train de la Camargue.

Toutefois, votre participation aux travaux de l'Académie n'a pas seulement favorisé la pleine expression de votre goût pour l'histoire. D'une façon plus indirecte, vous avez pu également à travers au moins deux de vos communications, y trouver le moyen de donner satisfaction à votre goût pour la musique, un goût qui a trouvé à s'exercer dans la pratique de la critique musicale, et la musique a beaucoup à voir avec l'idéal académique. J'ai déjà eu l'occasion de rappeler l'origine platonicienne des premières académies de l'âge moderne et l'on sait l'importance que Platon attachait à la musique qui, si elle est pure, rend l'âme bonne et juste et constitue par conséquent un élément essentiel de l'éducation des futurs membres de la cité idéale dont il avait conçu le modèle, la célèbre « république ». (Par parenthèse, nous pourrions d'ailleurs sérieusement songer à accueillir parmi nous des musiciens, très peu représentés.)

Enfin, j'ai déjà également rappelé que la création des académies au début de l'époque moderne avait répondu au besoin de favoriser l'avancement du savoir par le biais de l'échange, de la communication, mais pas n'importe quel échange, pas l'échange rustique de la dispute universitaire mais un échange qui devait respecter les normes de la sociabilité savante, c'est à dire

les règles de civilité qui définissaient alors ce que l'historien Norbert Elias a baptisé « La civilisation des mœurs », et dont chacun de nous a pu constater à quel point vous excellez à leur donner consistance et réalité : c'est pourquoi je souhaite vivement que votre future accession à l'honorariat ne nous prive pas de votre cordiale et chaleureuse présence.

En 2016, alors qu'il vous présentait avant votre communication consacrée au « noble jeu de mail », le président Jean Louis Meunier s'inquiétait un peu : « Vous m'avez dit que votre communication d'aujourd'hui serait la dernière : les meilleurs grammairiens souhaitent supprimer le mode conditionnel car, disent-ils avec raison, ce mode appartient au futur. Puissent-ils dire vrai, vous concernant ». Les grammairiens ont bien dit vrai puisque vous nous présentez aujourd'hui une nouvelle communication, peut-être cette fois ci quand même vraiment la dernière, car vous êtes apparemment bien décidé à demander l'honorariat, pour des raisons de santé qui vous rendent les déplacements difficiles. Alors oui, peut-être votre intervention d'aujourd'hui est-elle vraiment la dernière, ce qui la rend d'autant plus précieuse, mais comme l'avenir ne nous appartient pas, on peut toujours espérer et peut-être aurons-nous la chance de vous entendre une autre fois encore. C'est en tout cas le vœu que je formule avant de vous donner la parole.

Simone Mazaucic